



Madame, Monsieur,

L'année 2016 s'est inscrite dans la continuité d'une période économiquement complexe et d'une société qui va de plus en plus vite. Mais soyez assurés que nous suivons, en permanence et avec la plus grande attention, tous les dossiers en cours pour défendre un « mieux vivre » à St Lubin.

Il n'y a pas eu de St Lub'infos en juin, et est-ce si grave ? Ce numéro de décembre vous retrace l'année passée ; le reste du temps, n'hésitez pas à discuter quand on se croise à la boulangerie, à la poste, à la bibliothèque (services qu'on a la chance d'avoir encore !) ou lors des différents événements associatifs.

Ce dernier printemps a été une épreuve pour beaucoup au vu des terribles inondations de juin que nous avons encore tous en mémoire. Et si certains habitants ont perdu un voisin ou un ami au cours de l'année, d'autres ont découvert la frimousse d'un nouveau futur copain pour jouer ou aller à l'école « pas tout seul ».

Nous vous laissons découvrir au fil de ces pages tout ce qui a fait la vie de notre village. Et n'oubliez pas : 2017 sera une année d'élections avec les présidentielles les 23 avril et 7 mai, et les législatives les 11 et 18 juin.

En attendant de vous retrouver à l'occasion de nos vœux le 6 janvier prochain, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et vous encourager à être attentif à tout ce qui se passe autour de vous, de chez vous, de chez nous.

Didier Pigoreau, Maire.



SOMMAIRE

- p. 2 **Quoi de neuf ?**
- p. 3 **Vie locale**
- p. 4 **En 2016**
- p. 5 **Budget**
- p. 6 **Budget (suite)**
- p. 7 **À l'école**
- p. 8 **Pour info**
- p. 9 **À savoir / santé**
- p. 10 **Agenda / infos pratiques**

QUOI DE NEUF DANS LA COMMUNE ?

Le moulin de Coutant a été vendu au printemps et c'est l'ACESM qui en a fait l'acquisition. L'Association des Centres Educatifs et de Sauvegarde des Mineurs et Jeunes Majeurs propose des services pour les jeunes en difficulté dont un accompagnement en collectivité.

Monsieur et madame Martinez habitent sur place. Après quelques travaux d'aménagement, les premiers «locataires» ont pris possession des lieux cet été : des groupes de 5 jeunes entre 13 et 20 ans qui se succéderont tous les 6 mois. Une période pour trouver une nouvelle voie, une orientation si possible vers un CAP ou des activités manuelles faisant suite à une déscolarisation. Nous leur souhaitons la bienvenue !



Au début de l'été, des travaux de remplacement d'une canalisation d'eau en fonte le long de la RD 32, sur deux kilomètres entre Saint-Sulpice-de-Pommeray et Saint-Lubin-en-Vergonnois, ont été effectués.

Nous en avons profité pour solliciter la pose d'un fourreau pour le passage ultérieur d'un câble fibre optique par et à la charge d'Orange. Le fourreau a donc été passé entre le carrefour à feux à la sortie de Saint Sulpice et la voie *La vieille Allée* située au sommet de la côte avant Saint-Lubin. Il ne restera plus à Orange qu'à faire un raccordement sur les 350 m restants, jusqu'à l'entrée de la commune.

Nous avons donc bon espoir !

Bienvenue à St-Lubin

Carole Hönigmann a investi une grange du domaine de Chatulay pour y installer sa brasserie. Déjà présente sur la brocante au mois de juin, elle faisait partie des exposants du festival des vins (3 & 4 décembre derniers) organisé par le comité des fêtes.



Pour l'instant elle propose à la vente trois types de bière : une bière blonde anglaise, une bière de blé houblonnée (qui n'est pas une bière blanche) et une bière ambrée. Vendues en bouteilles de 33 cl, elles sont également disponibles en 75 cl et à cours terme en fût de 20l avec prêt de la tireuse. Et d'ici la fin d'année une bière brune !

Vous pouvez la retrouver sur les marchés de Blois et d'Amboise, parmi les producteurs de l'AMAP «Terre de cisse», et/ou venir faire vos emplettes directement à la brasserie les vendredis et samedis de 16h à 19h.

Depuis cette année, sur certains espaces de la commune, pour préserver la flore et la faune, nous pratiquons **le fauchage tardif**. Ainsi de nombreuses plantes ont le temps de fleurir et de laisser leurs graines pour l'année suivante pour que de nombreux insectes puissent butiner et polliniser plusieurs espèces.

Rendez-vous à la belle saison prochaine.



En juin, le traditionnel pique-nique organisé par les bénévoles du comité des fêtes est toujours un moment convivial pour échanger entre voisins, avec des habitants d'autres hameaux et du bourg, et maintenir un lien intergénérationnel. Malgré la pluie, un bon petit groupe a affronté dame nature pour déjeuner ENSEMBLE et jouer aux cartes à la place de la pétanque...

Rendez-vous le 11 juin 2017 au lavoir !



POUVEZ-VOUS DONNER VOTRE AVIS SUR LE PLUI HD ?
Comme vous deviez respecter les règles du PLU ou du POS de votre commune, vous devrez respecter les règles du PLUi lors de sa mise en place. Aussi, n'attendez pas 2020 pour donner votre avis ! Des registres sont d'ores et déjà à votre disposition en mairie, et ce tout au long de la procédure d'élaboration, pour y recueillir vos attentes.

Du Plan local d'urbanisme (PLU) au Plan local d'urbanisme intercommunal habitat déplacement (PLUiHD)

POS, PLU, carte communale, règlement national d'urbanisme... Vous pouvez oublier ces termes ! Dorénavant, on parle de PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Ce document d'urbanisme et de planification, jusqu'alors élaboré par les communes, est désormais élaboré par les intercommunalités, conformément à la Loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué) de mars 2014. Agglopolys, en collaboration étroite avec les communes, construit ainsi une stratégie collective et partagée, intégrant les problématiques à l'échelle intercommunale : habitat, équipement public, mobilité, développement économique...

UNE MISE EN PLACE PROGRESSIVE

- Diagnostic du territoire : Octobre 2016 à juin 2017
- Projet politique : Mars 2018
- Zonage et règlement : Janvier 2018 à septembre 2019
- Enquête publique : Printemps 2020
- Approbation du PLUi-HD : Automne 2020.



VIE LOCALE...

PETITS RAPPELS RÉCURRENTS

Les déchetteries sont à votre disposition pour TOUS vos déchets (verts, cartons, ferrailles, tout venant, ...) !

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique, et leurs déjections ramassées... par leur propriétaire !



Il est interdit de laver des véhicules automobiles et tous engins à moteur sur la voie publique. Cette réglementation interdit également de déverser toutes matières usées, substances liquides, toxiques ou



inflammables, susceptibles de constituer un danger ou une cause d'insalubrité. De la peinture dans les égouts de la rue des Planches est donc inadmissible !

À PROPOS DU STATIONNEMENT...

• Le stationnement d'un véhicule est considéré comme gênant la circulation publique devant les entrées carrossables des immeubles (art. R. 417-10-III-1°, code de la route). Par conséquent, **l'occupant d'une habitation qui stationne son véhicule devant son propre garage peut être verbalisé par une contravention de 2^{ème} classe.** Il n'est pas indispensable de disposer d'un « bateau » pour que l'entrée soit carrossable. De même, la présence d'un panneau d'interdiction de stationner n'est pas indispensable. **Aucune dérogation n'est prévue : le fait de garer son véhicule devant chez soi sur la voie publique contrevient au principe d'égalité des citoyens** devant la loi et équivaut à une privatisation de l'espace public.



• Dans plusieurs lieux du village des aires de retournement ont été aménagées afin que les riverains et leurs visiteurs puissent manoeuvrer en toute sécurité. Ce ne sont en aucun cas des aires de stationnement ! Nous comptons sur votre bon sens pour respecter ces endroits et par conséquent vos voisins.

• Respectons les riverains de la rue du Stade : pour les locataires de la salle des fêtes ou à l'occasion d'évènements publics, n'oubliez pas qu'un certain nombre de places de stationnement sont disponibles rue Pierre de Coubertin (entre la salle des fêtes et le court de tennis).

DU CÔTÉ DE NOS POMPIERS...

Nous saluons le dévouement permanent de nos pompiers volontaires qui, en plus de leur métier, sont disponibles en permanence pour toute intervention sur le territoire de la commune, en renfort des pompiers professionnels de Blois ou d'ailleurs comme cela a été le cas au moment des terribles inondations avant l'été.



Coup de chapeau à eux !!!



Parmi eux, John Da Costa a reçu la médaille d'argent des mains de Monsieur le Maire pour vingt ans de bons et loyaux services au sein du corps des sapeurs pompiers volontaires de St Lubin.

JOURNÉE DU SOUVENIR ET MÉDAILLES EN NOMBRE

Vendredi 11 novembre, de nombreuses familles ont assisté aux commémorations de l'armistice du 11 novembre 1918 en présence de représentants des anciens combattants, des pompiers volontaires de St Lubin et des froces de l'ordre.



Un grand merci aux enfants pour avoir accompagné le défilé, entonner La Marseillaise et déposer des fleurs au cimetière. Nous n'oublierons jamais nos morts pour la France.



Pour information, le cercle généalogique du Loir-et-Cher a mis à notre disposition un livret sur les soldats de notre commune disparus au cours de cette atroce guerre ; ce document est consultable en mairie.



Cette journée a été l'occasion de réunir nos aînés autour d'un repas convivial, riche d'échanges et de bonne humeur ; mais également d'honorer nos doyens de la journée : Mme Renée Gourdin et M. Robert Aucuit ; et d'assister à une remise de médaille aux pompiers vétérans de notre commune : Messieurs Robert Aucuit et Nicolas Hernandez.



VAL DES JONQUILLES

Si vous allez vous promener du côté du nouveau lotissement, vous verrez que le chantier des cinq logements sociaux est bel et bien démarré, qu'une cinquième maison est bientôt couverte et nous venons d'apprendre qu'un sixième terrain est désormais vendu. Un nouveau quartier prend vie.

ÇA S'EST PASSÉ EN 2016...



Un spécialiste est venu l'examiner.

Le 27 mai, le seul arbre de la place de l'église, un marronnier planté là depuis des décennies et qui dominait l'artère principale du village a subi les intempéries et rafales de vent. Gorgé d'eau il n'y a pas eu d'autre solution que de l'abattre pour éviter tout risque.

Les dégâts du printemps et de ses inondations à St Lubin...



Bien qu'aucune famille ni maison n'eait connu de graves dégâts dûs aux inondations, notre commune a quand même été touchée avec de nombreux paysages métamorphosés : des jardins sociaux transformés en rizière, une mini cascade et un plan d'eau derrière les bâtiments techniques, un «étang» derrière le Val des Jonquilles ou au bord de l'autoroute, une rivière à Pissevin ou rue de la fuie.

Au printemps les agents communaux ont réalisé deux parterres pour continuer l'embellissement de St-Lubin tout en optimisant l'entretien.



Les personnels communaux ont accepté de suivre récemment la formations PSC1 (Prévention et secours civique de niveau 1) pour pouvoir être encore plus opérationnels, en cas d'accident, sur leur lieu de travail et dans la vie de tous les jours.



ANIMATIONS...

Quatre temps forts rythment les manifestations du comité des fêtes de St Lubin : la soirée dansante moules-frites en janvier, la randonnée des jonquilles en mars, la brocante en juin et... le festival des vins en décembre. L'occasion de faire ses emplettes pour la fin d'année, de déguster, et de croiser nos élus locaux pour qui c'est un moment simple et agréable !



Non seulement les temps sont durs pour les finances des collectivités, il faut que le matériel s'en mêle. Nous avons donc été contraints de remplacer le tracteur sans lequel Guillaume et Jean-

Philippe ne peuvent entretenir les chemins, certains espaces publics, les parcelles non encore construites, ...

Un lourd investissement pour cette année !



BUDGET COMMUNAL 2016

Pour la première fois, l'élaboration de notre budget a été problématique car elle est marquée par une baisse conséquente de la DGF (dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat) qui diminue malheureusement régulièrement et de façon plus marquée en 2015 et en 2016.

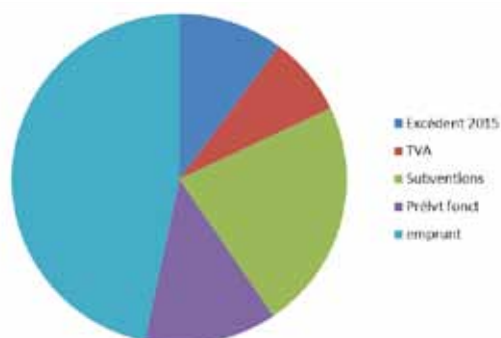
Pour maintenir une gestion sans risque et voter notre budget de façon sincère et véritable, comme nous y oblige la loi et comme nous l'avons toujours fait, le conseil municipal a été contraint de prendre les décisions suivantes :

- Pas d'investissement en 2016, excepté l'achat du terrain (90 000€ engagés en 2015) financé par un emprunt du même montant pour que la société d'HLM puisse construire les 5 logements sociaux dans le lotissement du Val des Jonquilles,
- Des dépenses de fonctionnement resserrées au plus juste,
- Les impôts locaux, non augmentés depuis 2012, sont réévalués de 6% sur les conseils du trésorier de Blois Agglomération dont dépend la commune, uniquement pour compenser la baisse de la DGF.

Le budget 2017 se verra imposer la même rigueur puisqu'une nouvelle baisse de la DGF est prévue avec des augmentations sur le budget de fonctionnement qui seront incontournables. Sans anticiper sur les années suivantes, les budgets ne devraient pas être plus faciles car les dotations au mieux se maintiendront au niveau de celles de 2017.

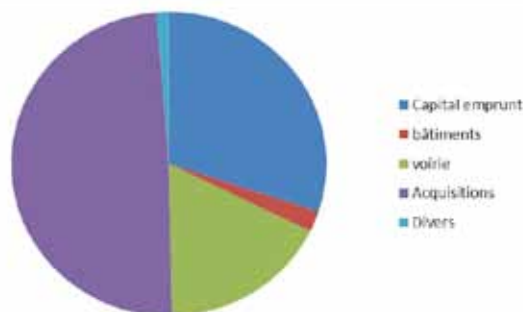
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Excédent 2015	19 574,00
TVA	15 000,00
Subventions	43 445,00
Prélvt fonct	24 656,81
Emprunt	90 000,00
TOTAL	192 675,81



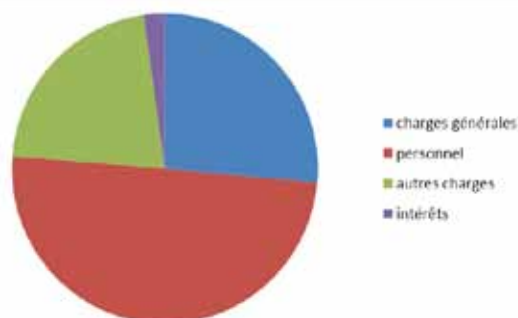
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Capital emprunt	58 004,01
Bâtiments	4 210,00
Voirie	33 575,00
Acquisitions	94 500,00
Divers	2 386,80
TOTAL	192 675,81



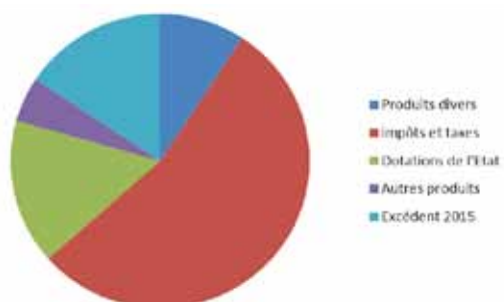
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges générales	128 983,00
Personnel	243 132,00
Autres charges	104 841,00
Intérêts	10 917,79
TOTAL	487 873,79



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

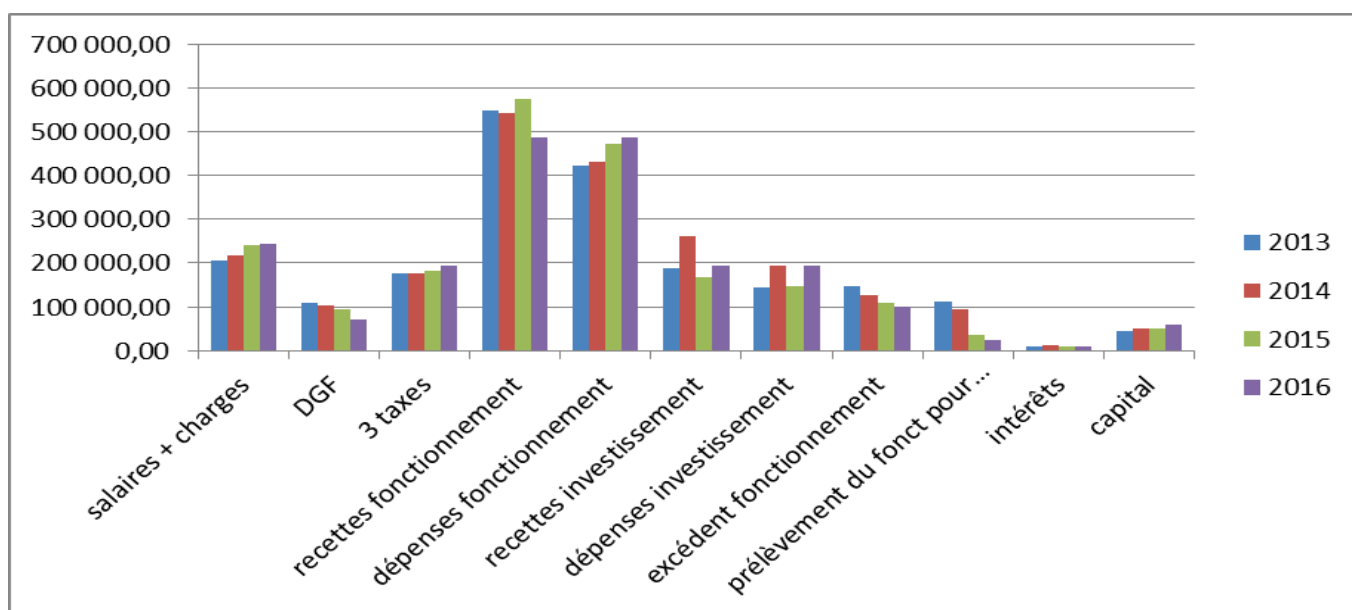
Produits divers	45 220,00
Impôts et taxes	264 322,00
Dotations de l'Etat	77 892,00
Autres produits	24 000,00
Excédent 2015	76 439,79
TOTAL	487 873,79



BUDGET (SUITE)

AFIN DE MIEUX COMPRENDRE LA SITUATION FINANCIÈRE DE NOTRE COMMUNE, NOUS VOUS PRÉSENTONS L'ÉVOLUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF SUR 4 ANS

	2013	2014	2015	2016
Salaires + charges	204 884,51	217 819,53	240 368,44	243 132,00
DGF	107 773,00	104 335,00	94 080,00	71 000,00
3 taxes	175 348,00	177 877,00	181 436,00	195 357,00
Recettes fonctionnement	547 512,50	542 104,67	574 347,57	487 873,79
Dépenses fonctionnement	420 963,01	431 853,45	473 250,97	487 873,79
Recettes investissement	187 536,38	261 723,76	166 675,78	192 675,81
Dépenses investissement	143 795,52	192 854,00	147 101,78	192 675,81
Excédent fonctionnement	148 234,98	126 549,49	110 251,22	101 096,60
Prélèv. du fonct pour l'investissement	112 177,98	93 121,00	35 966,30	24 656,81
Intérêts	10 574,26	11 302,92	10 453,64	10 568,00
Capital	44 263,96	49 194,05	50 708,95	58 000,00



TARIFS COMMUNAUX POUR 2017

TARIF DE LA CANTINE SCOLAIRE (au 01/01/2017)

Les tarifs suivants seront appliqués à la cantine scolaire :

- repas enfant : 3,25€
- repas adulte : 6,15€

TARIF DE LA GARDERIE SCOLAIRE (au 01/01/2017)

Les tarifs suivants seront appliqués à la garderie scolaire :

- 1 semaine, 1er enfant : 10,00€
- 1 semaine, 2ième enfant : 8,00€
- 1 semaine, 3ième enfant : 5,95€
- occasionnel : 3,05€

TARIF DE LA PHOTOCOPIE : 0,15€ le format A4 N et B ; 0,25€ le format A4 couleur.

TARIF DE L'ABONNEMENT A LA BIBLIOTHEQUE : gratuit

TARIF DE LA CONCESSION DE CIMETIERE TRENTENAIRE : 300€ (depuis le 01/01/2016)

TARIF DU COLUMBARIUM

15 ans : 450€ ; 30 ans : 750€ (depuis le 10/05/2006)

LOCATION DU PREAU DE L'ECOLE (depuis le 01/01/2007)

tarif commune : 35€ - tarif hors commune : 50€ - caution : 200€

TARIF DE LA SALLE DES FETES (depuis le 01/01/2016)

Les tarifs suivants seront appliqués pour la location de la salle des fêtes :

TARIF COMMUNE	été		hiver	
	Ss cuisine		Ss cuisine	
jours de semaine et dimanche	200	150	250	195
samedis et jours fériés	230	180	280	230
2 jours	260	210	310	260
TARIF HORS COMMUNE				
jours de semaine et dimanche	310	260	360	305
samedis et jours fériés	420	370	470	420
2 jours	480	430	530	480

Caution : 500 €

Tarif été : du 01/05 au 30/09 ; tarif hiver : du 01/10 au 30/04.

À L'ÉCOLE



Les p'tites randos

Début juin, après un report de dates dû aux intempéries, les petits élèves de Carine Kirsch ont vécu la belle aventure des p'tites randos. Une autre façon d'apprendre, de découvrir la vie en collectivité, d'être «grands» sans les parents... Le conseil est heureux d'avoir pu soutenir financièrement cette initiative.

L'étoile cyclo

Pour la dixième année consécutive Madame Leddet, enseignante des CM, a organisé de main de maître la semaine d'étoile cyclo, avec toutes les responsabilités que cela incombe. Les enfants sont revenus avec de nombreux souvenirs qu'ils ont partagé au retour.



Pendant l'été...



Jean-Philippe et Guillaume ont profité des congés estivaux des enfants pour faire l'entretien habituel de l'école et de gros travaux dans la classe de madame Leddet qui accueille cette année 29 élèves : réalisation de grands rangements, peintures, pose de nouveaux tableaux... Les élèves et la maîtresse étaient ravis de faire la rentrée dans de bonnes conditions !

à la cantine

Liliane Delugré concocte chaque semaine, pour 70 enfants, des menus savoureux et variés dont la majorité des produits provient des producteurs locaux (viande, pain, pâtisserie), et d'une culture raisonnée (légumes de l'amaap Terre de Cisse). Les menus sont affichés sous le porche de l'école et consultables sur le site internet de la commune.

APE

Cette année, avec la mise en sommeil de l'association des parents d'élèves depuis quelque temps, il n'y a pas eu de fête des écoles ; c'est donc dans chaque commune que les membres du SIVOS ont remis à chaque élève son livre-cadeau de fin d'année.

BONNE NOUVELLE : une nouvelle équipe de parents motivés s'est mise en ordre de marche pour faire revivre l'APE et organiser des manifestations qui permettront de financer sorties et autres activités pour les enfants. 1^{er} rendez-vous le 16 décembre pour fêter Noël. **BRAVO À EUX !**



Les effectifs du RPI

Pour la rentrée 2016-17 le RPI St-Lubin/St-Bohaire accueille 120 enfants au sein de cinq classes :

À St Lubin

Classe de Mme Kirsch : **7** Toute Petite Section et **17** Moyenne Section
Classe de Mme Pitat : **14** Petite Section et **11** Grande Section
Classe de Mme Leddet : **17** CM1 et **12** CM2

À St Bohaire

Classe de Mme Harault : **12** Cours Préparatoire et **11** CE1
Classe de M. Fouricquet : **19** CE2

63 enfants résident à St-Lubin, 51 à St-Bohaire et 6 enfants résident hors communes.

L'USEP

L'association sportive et culturelle des écoles de Saint-Bohaire et Saint-Lubin-en-Vergonnois a organisé le 17 septembre dernier ses USEPIADES sur le terrain de sport de Saint-Bohaire.

58 élèves du RPI et leurs familles mais aussi d'anciens élèves ont pu découvrir et pratiquer l'athlétisme, le basket, le handball, le rugby, le vélo et le tennis. Les plus petits n'étaient pas en reste avec la mise en place d'ateliers de motricité organisés par leurs enseignantes. La classe de CM1-CM2 avait même organisé un atelier Poull Ball. L'association avait également conçu à l'occasion des journées du patrimoine, un jeu sur les « petits trésors culturels » des deux communes. Le club cœur et santé ainsi que la mutuelle familiale MUTUALE, partenaire de la journée, étaient également présents. Un grand merci à tous pour cet après midi festif, sportif et culturel.

L'association organisera à nouveau une récupération de métaux au printemps 2017, pensez à mettre de côté les ferrailles à jeter. Le bénéfice de cette opération permet de financer des sorties USEP pour les enfants des écoles.

POUR INFOS...

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Pour cette année scolaire 2016-2017, malgré les baisses de dotations de l'État le SIVOS a maintenu la plupart des activités telles que la musique, le rugby. En novembre, les enfants ont bénéficié de plusieurs séances avec des animateurs de Valeco (très appréciées). Au printemps prochain ils pratiqueront peut-être du tennis et/ou du basket en plus. Tout le reste du temps, le personnel engagé sur ces créneaux les initient aux arts plastiques, aux jeux de société ou d'extérieur (selon la météo), au jardinage... **Que ce soit à St Bohaire ou à St Lubin, le seul objectif de ces 3 heures hebdomadaires imposées reste le bien de l'enfant !**



Nous vous rappelons que s'inscrire sur les listes électorales est obligatoire selon l'article L. 9 du code électoral. N'oubliez pas de vous inscrire avant le 31/12/2016 sur les listes électorales de la commune. Vous pouvez aussi le faire sur internet sur le site « service public » : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits.

POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS VERTS ET LES RÉUTILISER À DOMICILE : BROYONS-LES !

Depuis le mois de janvier, VAL-ECO propose d'aider les habitants à broyer leurs déchets verts. En effet le broyat obtenu est utile au composteur (apport de matière sèche) et sert aussi de paillage pour les plantations, très utile à l'approche des beaux jours.



Grâce au broyage, vous réduisez vos déplacements en déchèteries et diminuez le poids des déchets produits.

Lancez-vous ! 20€ par foyer est accordé par VAL-ECO en contrepartie de la location d'un broyeur. Modalités sur valeco41.fr ou au 02.54.74.62.53.

Pourquoi pailler ? le paillage (sur 5 à 20 cm d'épaisseur) enrichit le sol, réduit le développement des mauvaises herbes, limite l'évaporation, protège les plantes du froid et prévient l'érosion ; vous faites ainsi des économies d'eau.

Voici quelques techniques pour réutiliser vos déchets verts : Pour les branchages de petit diamètre (brindilles, petites branches sèches) ceux-ci peuvent être broyés avec la tondeuse à gazon. Quant à la tonte mulching, c'est une technique de tonte très régulière sans ramassage de l'herbe. Elle permet de protéger le gazon de la sécheresse (kit mulching sur tondeuse classique, tondeuse mulching ou tondeuse classique sans sac).

Pour en savoir plus : www.valeco41 / 02 54 74 07 43
prevention.communication@val-eco41.fr

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS CHANGE À PARTIR DU 6 FÉVRIER 2017!

Deux constats :

. Les comportements évoluent, nous produisons moins de déchets ménagers :

le tri progresse.

. Le coût de traitement des déchets ne cesse d'augmenter.

La communauté d'agglomération de Blois a donc revu son organisation de collecte, supprimé des jours de tournée (pour les communes où il y avait plusieurs passages par semaine) et changé certains plannings. Donc **pour la commune de St-Lubin le camion passera désormais le mardi.**



1000 ARBRES POUR LE CLIMAT

Avec le soutien financier d'agglopolys (qui a offert les plants) et pour continuer à protéger notre environnement, la commune de St Lubin a adhéré au projet PLANTONS LE PAYSAGE. Chaque année des espaces verts pourront ainsi être arborés dans le respect et la sauvegarde de certaines espèces. Les vingt-cinq premiers arbres viennent d'être plantés en entrée de village en venant d'Herbault, au long de la RD 32 et jusqu'à la rue du Stade (chênes, robiniers, érables) ainsi que de part et d'autre du chemin piétonnier entre l'entrée dans le lotissement des Rochettes et le croisement rue du stade/RD 32 (pommiers et pruniers).

Guillaume et Jean-Philippe ont reçu le soutien attentif des élèves de Mme Leddet (CM1-CM2) à qui ils ont expliqué le processus de plantation et tout le respect dont ces arbres ont besoin.



L'AMICALE DES RETRAITÉS

de St Lubin St Bohaire, a un nouveau président : Monsieur Traisnel. Constituée de retraités actifs et dynamiques, cette association continue ses ateliers informatique/numérique, ses séances de gym douce ; elle organise régulièrement des sorties culturelles, gastronomiques, un loto, un après-midi galette ainsi que des rencontres informelles pour marcher, faire du vélo, jouer aux cartes... Autant d'occasions de convivialité.

Des spectacles sont aussi prévus en 2017 comme la tournée « âge tendre » début février, un spectacle de danses d'Amérique latine fin mars avec nos amis d'Herbault.

Vous êtes intéressés, contacter-les : les bonnes volontés et toutes les compétences sont les bienvenues...



T. 02 54 42 94 05
michel.traisnel41@orange.fr



À SAVOIR...

MISE EN GARDE DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT - ESPACE INFO ENERGIE DU 41 SUR LE DÉMARCHAGE !

L'ADIL EIE 41 souhaite mettre en garde les particuliers face à la recrudescence de démarchages sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Des personnes prétendant appartenir à un bureau d'études agréé par l'Etat ou membre du réseau rénovation info service, se rendent au domicile des particuliers et proposent un diagnostic du logement. Le seul site officiel émanant de l'Etat relatif à la rénovation est le site rénovation info service :

www.renovation-info-service.gouv.fr

Tout autre site d'information sur la rénovation est un site privé non agréé par l'Etat ou l'ADEME.

Pour bénéficier gratuitement rdes enseignements, conseils et services :

Agence Départementale d'Information sur le Logement Espace Info-Energie

34, avenue du Maréchal Maunoury - Porte C - 41000 BLOIS

02.54.42.10.00

adileie41@wanadoo.fr / www.adil41.org



Une enquête publique a été ouverte récemment concernant le programme de restauration du bassin de la Cisse portant sur la période 2017-2021. Les documents relatifs à cette enquête publique sont consultables sur le site du SMB Cisse : syndicat-cisse.fr (onglet DIG).



VALLÉE DE LA CISSE est une association intercommunale bien encrée sur notre territoire et qui fédère 18 communes : Avredon, Marolles, La Chapelle Vendomoise, Landes le Gaulois, St Bohaire, Fossé St Sulpice de Pommeray, St Lubin en Vergonnois, Orchaie, Molineuf, Chambon sur Cisse, Seillac, Coulanges, Chouzy/cisse, Onzain, Monteaux, Mesland, Veuves. La revue n° 24 est disponible (16€) au siège social (Mairie de Coulanges, 02.54.20.45.59) et dans nos nombreux points de vente. Le calendrier des manifestations associatives de loisirs, de culture et de rencontres conviviales organisées dans les dix-huit communes, est délivré mensuellement sur le site <http://vallee-de-la-cisse.fr> tout au long de l'année.

Assemblée générale : vendredi 27 janvier 2017 à Chouzy-sur-Cisse.

CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, incolore, inodore, sans saveur et non irritant. Il n'est donc pas perceptible par l'homme. D'une densité voisine de celle de l'air, le CO se diffuse rapidement dans l'atmosphère pour former avec l'air un mélange très toxique, voire mortel pour l'homme. Afin de limiter les risques d'intoxication de carbone au domicile, il convient de :

- vérifier et entretenir les installations - aérer au moins 10 minutes
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion - placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur - ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage.

En cas de soupçon d'intoxication, il est recommandé d'aérer les locaux, d'arrêter si possible les appareils à combustion, d'évacuer les locaux et d'appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112. **La prévention reste la meilleure protection !**

CÔTÉ SANTÉ...

ASSOCIATION DÉTENTE, LOISIRS ET CULTURE



GYMNASTIQUE

En septembre les séances hebdomadaires de gymnastique ont repris ; elles sont dirigées par une animatrice salariée. Les cours sont ouverts aux adultes (hommes et femmes) et aux jeunes de plus de 16 ans. Au programme : Step, LIA, renforcement musculaire, assouplissement, cardio et relaxation.

Lundi soir de 20h00 à 21h00 à la salle des fêtes de St Lubin. SI VOUS AVEZ ENVIE DE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE À VOTRE RYTHME ET TENIR UNÈ BONNE RÉOLUTION DE DÉBUT D'ANNÉE : Inscrivez-vous !

MARCHE NORDIQUE

Une quinzaine de personnes pratiquent cette discipline sur la commune, généralement **le second dimanche matin de chaque mois**. Cette discipline est également ouverte aux adultes et aux jeunes de plus de 16 ans. Aucune cotisation n'est demandée, mais chaque personne doit posséder des bâtons.

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Philippe MALCOIFFE, 44 rue des Rochettes, tél. : 02 54 43 66 61 philippe.malcoiffe@free.fr / **Patricia ARNOUX**, 38 rue des Rochettes, tél. : 02 54 42 67 12 – patou.arnoux@orange.fr

BESOIN DE DÉTENTE TE DE BIEN ÊTRE, ENVIE DE SE RESSOURCER : TESTER LE MASSAGE ASSIS ET HABILLÉ !

Le CIAS du Blaisois propose des séances (20/30 mn) de massages assis sur chaise ergonomique, tous les mardis après-midi au centre social La Chrysalide, en partenariat avec l'association Mass'happy.

Tarif (la séance) : de 1€ à 4€

> Ouvert à tous. Inscription obligatoire.

> Rens. et inscriptions : 02 54 45 54 70 - www.ciasdublaisois.fr

> Centre social La Chrysalide : 13 rue des écoles, à Vineuil.

L'ASSOCIATION DES DIABÉTIQUES DE LOIR-ET-CHER

dite AFD 41, propose des rencontres pour les personnes atteintes de diabète et leurs proches. Ces groupes, animés par des bénévoles, permettent aux participants de trouver écoute, réconfort et de devenir ainsi acteur de leur santé. Unique en France, cette initiative améliore la qualité de vie des personnes atteintes de diabète.

Infos pratiques : Gratuit et accessible à toutes les personnes diabétiques et leurs proches. Un entretien téléphonique ou sur place préalable à l'inscription est nécessaire.

Rens. : 02 54 78 49 02 / afd41@orange.fr

DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS

Cancer du sein, colorectal, ... Dépistée à temps cette terrible maladie peut être vaincue ! Alors n'hésitez pas à consulter, à respecter les délais entre deux contrôles. Prenez soin de vous, la vie est précieuse :

Structure de Dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal en Loir-et-Cher :

TOUR DE CONSULTATION : 3 rue Robert Debré

41260 La Chaussée St Victor

T. 02 54 43 67 26 - adoc41@orange.fr

www.depistage-cancer.fr/centre/adoc-41

À VOS AGENDAS



Voeux du conseil municipal
Soirée moules-frites (comité des fêtes)
Marche des jonquilles (comité des fêtes)
Théâtre par la cie de Landes le Gaulois
Élections présidentielles . 1^{er} tour
Élections présidentielles . 2^d tour
Pique-nique communal (comité des fêtes)
Élections législatives . 1^{er} tour
Brocante
Élections législatives 2^d tour

Vendredi 6 janvier . 19h30 . Salle des fêtes
Samedi 7 janvier . 20h . Salle des fêtes
Dimanche 5 mars . à partir de 7h30 . Salle des associations
Dimanche 2 avril . 15h . Salle des fêtes
Dimanche 23 avril . de 8h à 19h
Dimanche 7 mai . de 8h à 19h
Dimanche 11 juin . 12h30 . Lavoir
Dimanche 11 juin . de 8h à 18h
Samedi 17 juin . à partir de 16h . Stade
Dimanche 18 juin . de 8h à 18h

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.
CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ORLÉANS : contact : 02.38.65.21.32 ou csn-orleans.sec.fct@intra.def.gouv.fr



MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert (hors congés)

Lundi : 8h30 > 12h - Mardi : 13h > 17h
Judi : 16h > 19h - Vendredi : 14h > 16h

T. 02 54 43 22 31 / mairie.stlubin@wanadoo.fr
www.saintlubinvergonnois.fr

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE :

Du jeudi 22 décembre. 19h au jeudi 5 janvier. 16h

PERMANENCE LISTE ÉLECTORALE :

SAMEDI 31 DÉCEMBRE : 16H > 18H

En cas d'urgence, consulter le répondeur qui indiquera les numéros à composer.



BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque communale est ouverte au public
les **mardi et jeudi de 16h30 à 18h**

La carte d'adhérent est gratuite

Elle est gérée exclusivement par des bénévoles y compris sur le temps scolaire. Les « dames de la bibliothèque » consacrent deux matinées par semaine pour permettre aux enfants de maternelle et de CM d'accéder aux ouvrages.

Si vous souhaitez vous investir quelques heures par mois pour assurer certaines permanences : vous êtes bienvenu(e) !

CONTACTEZ MADAME NICOLAS EN MAIRIE

AGENCE POSTALE



Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 13h > 17h

Mardi & vendredi : 11h > 12h30 / 13h > 17h

Mercredi : 13h15 > 17h

Judi : 8h30 > 12h15 - Fermée le samedi

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE :

Du lundi 26 décembre
au mercredi 4 janvier inclus

BOULANGERIE



Votre commerce de proximité est ouvert
du **mardi au samedi :**

7h30 > 13h - 15h30 > 19h30,
le dimanche : 7h30 > 13h.

Fermeture hebdomadaire le lundi.

Pour les fêtes de fin d'année, pensez à commander vos desserts avant le 21 décembre.

FERMETURE LE 1^{ER} ET 2 JANVIER !